

## SUR LES RAPPORTS ENTRE LES GRECS ET LES FRANCS EN ORIENT APRES 1204 \*

Du fait de la conquête de l'Empire grec par les Croisés, un nouvel élément avait pris place à côté des populations, plus ou moins autochtones de cette partie du monde : l'élément latin ou franc, dans lequel les Français avaient une prépondérance incontestable. Bien que relativement peu nombreux, les Francs y étaient les maîtres ; grand nombre de chevaliers fréquentaient alors les cours franques d'Orient, en particulier celle de la Morée qui «paraissait plus grande que celle d'un grand roi»<sup>1</sup>, et où le français était parlé aussi bien qu'à Paris<sup>2</sup>. Buchon<sup>3</sup> qui fait allusion aux mots du pape Honorius III<sup>4</sup> dit justement que pendant plus de deux siècles une Nouvelle France<sup>5</sup> chercha son point d'appui dans les plus belles régions de la Méditerranée et la plus célèbre partie du monde antique, le Péloponèse, devint la possession d'une famille champenoise. Plusieurs familles françaises et flamandes s'installent dans les pays conquis, aussi bien en Morée que dans la Grèce continentale et ailleurs.

Comme il était à prévoir, cet élément latin est une pierre de scandale pour les autochtones qui le haïssent et le détestent ; car ces chevaliers qui viennent d'Occident tenter la fortune en Orient, sont des étrangers aussi bien par leur origine que par leurs mœurs et non moins par leur religion. Les différences qui séparaient les Francs d'avec les Grecs paraissaient, pour l'époque, si énormes que rien ne saurait les faire disparaître. Particulièrement, en matière de religion, il

---

\* Extrait de l'introduction d'une monographie anecdote sur *le Despotat de l'Hellade (Épire)*.

<sup>1</sup> Marin Sanudo chez Hopf, Chroniques gréco-romanes, p. 102.

<sup>2</sup> Chronique de Ramon Muntaner, ch. 261, éd. Buchon, Chroniques Étrangères, Paris 1841, p. 502 ; éd. K. Lanz (Stuttgart 1844), pp. 468 - 469.

<sup>3</sup> Recherches et Matériaux, p. 3.

<sup>4</sup> Dans une lettre écrite le 20 mai 1224 à Blanche, reine de France et femme de Louis VIII : *Ibi noviter quasi nova Francia est creata ; Raynaldus, Annales Eccles, I, 536 ; Epist. Honorii III, dans Bouquet, Recueil des historiens des Gaules et de la France (Paris 1833), XIX, 754.*

<sup>5</sup> Le même nom fut donné, quelques siècles plus tard, aux colonies françaises du Canada.

y avait entre catholiques et orthodoxes non moins d'antipathie et de mépris réciproque qu'entre chrétiens et musulmans. «Les Grecs, écrit Baudouin Ier à Innocent III<sup>1</sup>, ne croient pas les Latins dignes d'être qualifiés d'hommes; ils les qualifient de chiens et considèrent presque de leur devoir de verser leur sang». Pour comprendre cette haine profonde, il faut avoir en vue les querelles ecclésiastiques qui divisaient alors l'Orient et l'Occident. Alors que les Occidentaux étaient partisans du pouvoir ecclésiastique universel du pape, les Grecs ne voulaient pas céder à des prétentions qu'ils jugeaient contraires à leurs traditions et à la dignité de leur clergé. Ils se vantaient d'avoir conservé les dogmes intacts et c'est cet esprit d'immutabilité en matière aussi bien de dogme que de rite qui forme une des plus importantes caractéristiques de la civilisation byzantine. Tout y est vu à travers le prisme de la tradition religieuse, plus particulièrement, à travers le prisme de l'Orthodoxie. C'est l'Orthodoxie, produit de la philosophie et, plus généralement, de la culture grecque mêlée à des éléments asiatiques, qui sert de liaison entre les habitants de l'Empire; fiers d'elle, comme d'un produit de leur esprit, c'est dans celle-ci qu'ils se reconnaissent, qu'ils s'unissent, qu'ils vivent. C'était donc pour eux un besoin d'âme que de lutter au nom de cette orthodoxie, avec laquelle et dans laquelle ils confondaient patrie, race, État et culture<sup>2</sup>.

D'ailleurs, le sentiment religieux domine l'époque qui nous intéresse. La querelle qui aboutit à la chute de l'Empire byzantin avait au fond un caractère religieux, et la conquête franque n'avait fait que soumettre l'Église d'Orient au pape et «restituer» l'unité de la chrétienté. Malheureusement, comme cette soumission fut forcée, elle resta inefficace. La politique suivie à l'égard des vaincus en fut pour quel-

<sup>1</sup> Gesta Innocentii III, ch. 92.

<sup>2</sup> Considérant la prédominance de l'Orthodoxie et de l'esprit religieux à Byzance comme une réalité historique inévitable, nous ne pouvons être d'accord ni avec Paparrigopoulos qui se dresse, plusieurs fois avec véhémence, contre les restaurateurs du culte des images (voir 1<sup>re</sup> éd. t. III, p. 841, 2<sup>e</sup> éd. t. III, pp. ζ', ι', 384, 385, 719, 760), ni avec Calligas qui se plaint également du zèle souvent exagéré, que certains partisans de l'orthodoxie voulurent attester en sa faveur (Μελέται Βυζαντινῆς ἱστορίας p. 631 ss.). Encore plus injuste se montre Sathas, allant même jusqu'à accuser l'Église orthodoxe de trahison envers la nation grecque (Ἀθήναι καὶ Βυζάντιον, Athènes 1894, pp. ν', να', νβ' et ss.)! On dirait que ces historiens ont voulu placer les Byzantins au XIX<sup>e</sup> siècle où le principe des nationalités et les idées libérales purent l'emporter peu à peu sur l'ancienne prédominance de la religion! Les Byzantins ne pouvaient pas échapper aux idées dominantes de leur époque.

que chose. En effet, les instructions reçues par les Croisés de la part de Saint Siège furent souvent empreintes d'un esprit d'animosité contre les Grecs. Ainsi par exemple, aussitôt que la prise de Constantinople eut lieu, Innocent III ordonna aux prélats et abbés, se trouvant parmi les Croisés, d'installer dans toutes les églises de la capitale des prêtres latins, en faisant expulser les opiniâtres qui persisteraient dans l'Orthodoxie<sup>1</sup>. Les empereurs latins se font des instruments de la politique du pape avec lequel ils se trouvent toujours en rapport et dont ils déclarent tenir leur pouvoir après Dieu<sup>2</sup>. L'Église orthodoxe souffrait particulièrement de cette collaboration du clergé latin avec les croisés ; tous les deux, même quand ils se querellaient, ne visaient que l'acquisition par force des biens de l'Église «soumise» ; en effet, si les laïcs entendaient garder la propriété de tout ce qui était conquis, le clergé demandait à se substituer aux droits patrimoniaux de l'Église grecque et il rappelait le but de la conquête. Il va sans dire que ces vellétés de spolier l'Église grecque de ses biens avec leurs conséquences fâcheuses, l'installation des Latins dans les églises orthodoxes, la mainmise sur les saintes reliques, certaines desquelles furent expédiées et même vendues en Occident<sup>3</sup>, finirent par exaspérer les esprits des

<sup>1</sup> Innocentii Epistolæ, VII, 164.

<sup>2</sup> Dans une lettre écrite vers le 13 juin 1213 (elle fut publiée par Ph. Lauer, *Mélanges Schlumberger*, I, 198), Henri Ier s'intitule : *Dei et romanæ ecclesiæ beneplacito imperator constantinopolitanus* ; ce qui indique la soumission la plus absolue à l'Église romaine. Il est pourtant vrai que les chevaliers appliquaient les instructions du souverain pontife tant que leur propre intérêt le permettait. Ainsi, il y eut des cas où des biens ecclésiastiques furent confisqués au profit de laïcs, et d'autres où des chevaliers s'emparèrent eux-mêmes de pareils biens. Ainsi des discordes s'élevèrent bientôt entre le pape et les Latins d'Orient. En vain Innocent III et ses successeurs tentèrent d'imposer leur volonté à ces aventuriers. Au milieu de la confusion qui régnait alors en Orient, les exhortations et les admonestations adressées de Rome n'avaient que peu d'efficacité. Les exigences du clergé latin, surtout celle concernant l'exemption des biens ecclésiastiques d'impôts et de charges, paraissaient aux yeux des Croisés comme incompatibles avec leurs besoins militaires et autres. Afin que le nombre des biens de mainmorte n'augmentât pas, Henri Ier alla même jusqu'à interdire les donations d'immeubles et des terres aux églises.

<sup>3</sup> Au concile de Latran (1215) Guillaume, abbé de Gembloux, reçut de l'archevêque de Néopatras, Jean, qui avait été religieux dans son abbaye, la relique du doigt de St Nicolas qu'on avait coutume de porter devant l'empereur byzantin quand il prenait le commandement de l'armée (Du Cange, *Histoire de l'Empire de Constantinople*, ed. Buchon, I, 140 ; Comte Riant, *Exuvie sacræ constantinopolitanæ*, I, 169 ; II, 100 - 101).

Grecs et rendre toute tentative de conciliation entre Orient et Occident vaine et infructueuse. Cet esprit d'exaspération était d'autant plus justifié que plusieurs régions avaient fait leur soumission aux Croisés après en avoir reçu la promesse que la religion et les coutumes locales seraient entièrement respectées<sup>1</sup>.

Telle était la situation en Orient lorsque, la première émotion passée, les Grecs se ressaisirent et tracèrent même un programme de redressement national ; combattre et chasser l'envahisseur, reconstituer l'ancien Empire et rétablir l'orthodoxie dans son poste dominant d'auparavant, voilà les trois principaux points visés par ce programme. Devant la réaction qui allait être organisée par les Grecs, la domination latine ne pouvait que fléchir, puis disparaître. Il en eût été autrement, sans doute, si la conquête latine était advenue après la réalisation d'une vraie union des Églises<sup>2</sup>. Malheureusement pour le monde chrétien, cette union, question administrative plutôt que dogmatique (il ne s'agissait au fond que de reconnaître la suprématie du pape et son pouvoir spirituel sur l'Église entière), ne fut pas facile à obtenir. Le résultat en fut que la situation des latins devint bientôt difficile : ou bien ils n'auraient pas toléré l'orthodoxie et, dans ce cas, ils auraient eu à affronter une résistance acharnée de la part des Grecs ; ou bien ils l'auraient tolérée à un certain degré et cela n'aurait jamais désarmé les orthodoxes qui en demanderaient toujours plus ; à un moment donné, ils auraient saisi la première occasion parue pour chasser les étrangers et rétablir l'orthodoxie dans son poste d'auparavant. Quelques données historiques confirment complètement notre dernière idée ; on sait, en effet, que l'empereur Henri se comporta à l'égard des Grecs avec bienveillance et fit preuve de soins paternels à l'égard de tous ses sujets<sup>3</sup>. Aussi dans la Grèce au Sud de l'Olympe, des seigneurs francs se conduisirent avec bonhomie à l'égard des habitants et s'occupèrent du bien être du pays. Tout cela ne changea pourtant pas les velléités des Grecs à l'égard de l'étranger. C'est le sentiment religieux qui l'emportait sur tout autre aussi bien chez eux que chez leurs adversaires. Ceux qui ont étudié la force des querelles dog-

<sup>1</sup> Ainsi par exemple les archontes grecs de Péloponèse avaient consenti à livrer aux Francs les clés des forteresses de Corinthe, de Nauplie, d'Argos et de Malvoisie (Monembasie) à condition que leur religion et leurs coutumes fussent respectées.

<sup>2</sup> Cf. Paparrigopoulos, *Ἱστορία τοῦ Ἑλληνικοῦ Ἔθνους*, V, p. 7.

<sup>3</sup> Acropolite, p. 31.

matiques et les luttes religieuses qui eurent lieu pendant le moyen-âge, se rendent bien compte de la difficulté qu'il y avait pour les Grecs de vivre en paix avec les Latins<sup>1</sup>.

Pourtant la domination des Francs en Orient fut d'assez longue durée; il y eut plusieurs raisons de cela. Tout d'abord, leur formation militaire et la supériorité d'armement et de tactique; puis, le fait que les Grecs, bien que d'accord entre eux sur l'expulsion de l'étranger, se divisaient presque toujours quand il s'agissait de procéder à l'exécution de cette idée. Caractéristiques de cette nation dès son apparition dans l'histoire, les conflits d'intérêts et les ambitions personnelles se heurtant les unes aux autres, permirent aux Latins de dominer l'Orient plus qu'eux-mêmes ne l'auraient peut-être pas espéré. Il n'y eut qu'un moment où les passions personnelles pourraient faire place à l'intérêt national; c'était au lendemain de la prise de Constantinople, lorsque les humiliations dont les Grecs furent l'objet, ranimèrent le sentiment de leur unité et leur inspirèrent des idées nobles et généreuses. La haine commune contre l'envahisseur servait, en ce moment-là, de lien indélébile entre les parties de la nation et l'amertume ressentie de l'infériorité où les Grecs avaient été réduits, dirigeait les pensées et les efforts de l'hellénisme vers un but unique: son redressement national et sa liberté.

La politique des vainqueurs contribua au renforcement involontaire de ces idées chez les Grecs. En effet, loin d'être conciliante, l'attitude adoptée par les Croisés à l'égard des vaincus, blessait au vif l'amour-propre de ces derniers. Nicéas Choniates, un contemporain, nous donne à ce sujet des renseignements précieux. Certes, dans les reproches faits aux Latins, il faut faire une large part aux ressentiments personnels de l'auteur et plus généralement aux idées

---

<sup>1</sup> Dans une lettre écrite en juin 1213 (elle fut publiée par P. Lauer, l. c., p. 198 ss.), Henri d'Angré s'exprime contre les Grecs qui «*se contra Romanam Ecclesiam cum tanta superbia et abusione exexerunt*». L'empereur y raconte aussi en termes indignés que les Grecs traitaient les Latins de chiens (ce qui était indiqué aussi dans une lettre du 13 juin 1213, Brial, Recueil des historiens de France, t. XVIII, p. 532) et qu'ils leur attribuaient ce nom «par mépris de leur foi». L'assertion d'Henri est corroborée par le passage suivant de la Chronique de Robert de Clari: «Anciennement, dit-il, avoient esté de le chite (Constantinople) obedient a le lois de Rome, et ore en estoient inobedient, quand il disaient que le lois de Rome ne valoit rien, et disoient que tout chil qui i croient estoient chien» (ch. LXXII, chez Hopf, Chroniques gréco-romanes, p. 57).

que les Grecs d'alors professaient à propos des Occidentaux ; cependant, tout cela mis à part, il en restera assez pour condamner la conduite de Latins. « Ces gens, dit Choniate <sup>1</sup>, ne toléraient pas qu'un autre peuple leur fût comparé soit dans l'art de la guerre, soit dans la formation militaire ». A une arrogance qui était quelque chose d'inouï <sup>2</sup>, on ajoutait chez eux une crasse ingorance et une rudesse de mœurs peu commune. « Chez eux, dit Choniate, n'habite aucune Grâce, aucune Muse ; c'est la raison, je crois, de ce qu'ils sont de nature sauvage et que la colère marche chez eux avant la raison ». En tout cas, les deux peuples ou plutôt les deux mondes ne s'étaient pas faits alors pour s'entendre. Alors que les Latins méprisaient les Grecs pour leur pacifisme et leur infériorité dans l'art militaire et que prenaient l'amour manifesté par les Grecs pour la vie paisible, pour lâcheté, les Grecs constataient à leur tour que les Croisés étaient incapables d'apprécier leur culture ; habitués à faire prédominer la force sur la raison, ils étaient considérés par les Byzantins comme barbares. Ne pouvant pas s'entendre avec les gens qui n'obéissaient qu'à la force, les Grecs cherchaient naturellement à adapter leurs moyens de défense aux défauts de leurs ennemis. C'est dans cet ordre d'idées qu'ils firent appel aux armes que la supériorité de leur civilisation et l'ingéniosité orientale étaient en état de leur procurer. Bien entendu, ces armes n'étaient ni la droiture ni la loyauté ; et ainsi, alors que les Orientaux reprochaient aux Francs leur orgueil et leur jactance, ceux-ci ripostaient en relevant la fourberie et l'astuce des Grecs <sup>3</sup>.

Toute coexistence pacifique des deux éléments était donc exclue. Pleins de mépris et de méfiance à l'égard des vaincus, les Croisés excluèrent des honneurs civils et militaires les Grecs qui pouvaient rendre des services au nouveau régime, ce qui faisait creuser encore plus profond l'abîme qui séparait les deux mondes. Blessée dans son amour-propre, menacée dans son existence, la nation qu'on voulait humilier et réduire presque à l'esclavage, ne tarda pas de devenir peu à peu un ennemi dangereux, alors que, sous d'autres conditions, on

<sup>1</sup> Cf. Gibbon, éd. Bury, VI, p. 4.

<sup>2</sup> Dans sa « *lettre épique du marquis de Montferrat* », le troubadour Rambaud de Vaqueiras (voir l'article de Schultz-Gora, l'éditeur de la Lettre dans *Zeitschrift für Romanische Philologie*, t. XXXIV, 1910) compare les chevaliers de la IV<sup>e</sup> Croisade aux lieutenants d'Alexandre le Grand et aux pairs de Charlemagne.

<sup>3</sup> Cf. Leib, Rome, Kiev et Byzance, p. 302.

aurait fait d'elle un ami utile. L'adversité ranimant le courage et poussant à des décisions sérieuses, tous les Grecs qui se distinguaient par leur naissance ou par leur mérite personnel, quittèrent Constantinople pour se retirer en des pays restés libres. On ne cite qu'un seul patricien qui restât fidèle aux Francs<sup>1</sup>. Des foyers d'un travail de régénération étaient déjà créés en divers points de l'ancien Empire. Théodore Lascaris qui s'était proclamé empereur un peu avant la chute de Constantinople, se réfugia en Asie et s'installa plus tard dans la ville de Nicée, «devenue, d'après Grégoras<sup>2</sup>, capitale des Romains après la prise de la Byzantide». Vers la même époque, Alexis Comnène fondait un empire à Trébizonde, alors que son frère David se taillait une principauté en Paphlagonie ; un autre grec, Manuel Mavrozomès, se rendit maître de la vallée du Méandre. En Occident, Léon Sgouros consolida son pouvoir dans l'horion de Corinthe, d'Argos et de Nauplie, Chamaretos se rendit aussi maître de la Laconie, enfin en Épire un prince impérial, Michel Ange-Ducas, fondait le despotat de l'Hellade. Nicéphore Grégoras<sup>3</sup> compare la création de ces petits États à ce qui advient à un grand vaisseau poussé par la tempête sur la côte et brisé contre les falaises ; chacun des plusieurs débris du navire échoué devient alors le refuge accidentel de quelques gens de l'équipage. Il est vrai que les territoires préservés du joug de la servitude furent plutôt petits ; ils étaient pourtant suffisants pour que les Grecs engloutis dans le naufrage national ne cessassent pas de travailler en vue de leur libération et de leur réintégration dans un État unitaire. Un siècle après la conquête latine, Sanuto<sup>4</sup> confirme cette vérité en disant textuellement ce qui suit : *Nelle isole, écrit-il, di Cipri, Candia, Negroponti e altre isole, e nel principato della Morea benchè detti lochi siano sottoposti al dominio de Franchi<sup>5</sup> e obbedienti alla Chiesa romana, non di meno quasi tutto il popolo è greco e inclina a quella setta, e il cuor loro è volto alle cose greche, e quando potessero mostrarlo, lo farianno<sup>6</sup>.*

<sup>1</sup> Gibbon, éd. Bury, t. VI, p. 4.

<sup>2</sup> Ed. Bonn, I, 81, 12.

<sup>3</sup> Ed. Bonn, I, 13, 9 ss.

<sup>4</sup> Hopf, Chroniques gréco-romanes, p. 143.

<sup>5</sup> Sanuto ne se sert pas du terme *francese*, comme il pouvait faire à propos de la Morée, mais du terme grec Φράγκος, par lequel on désigne même actuellement celui qui est originaire de l'Occident.

<sup>6</sup> Cf. les lettres publiées par Kunstmann, n° II, pp. 776-777.

Alors que les Grecs, rassemblés surtout autour des princes de Nicée et d'Arta, regagnent rapidement du terrain, la situation des Latins devient chaque jour plus difficile. Au point de vue de l'entretien de son existence, l'Empire latin présentait un désavantage considérable, la force militaire dont il disposait n'étant pas en proportion avec l'étendue des pays conquis. Comme il s'agissait de tenir en soumission des régions immenses et que les forces nécessaires à cela faisaient défaut, il a fallu disposer des forces qui existaient, sur les points importants de l'Empire, laissant ainsi le reste du pays presque en liberté. On se rendit compte de l'insuffisance des forces disponibles surtout au moment, où le partage une fois accompli, les chevaliers se dispersèrent de la Thrace et de l'Asie Mineure jusqu'au Péloponèse et la Crète. La IV<sup>me</sup> Croisade se répandait ainsi comme un grand fleuve, mais elle se dissolvait en même temps. Par surcroît, des troupes de renfort destinées à combler les vides produits par la guerre, les maladies et la vieillesse ne pouvaient être expédiées que par les États d'Occident. Mais est-ce que ces États participaient officiellement à la IV<sup>e</sup> Croisade ? C'est ce qui était le cas de Venise seule alors que les autres croisés, Français, Flamands ou Italiens, étaient de simples aventuriers agissant pour leur compte et non point pour celui des États dont ils ne ressortissaient qu'accidentellement. C'est une raison pour laquelle les empereurs latins implorèrent, sans cesse, le secours des princes occidentaux et du pape, bien que souvent en vain<sup>1</sup>. Garder donc ses possessions, cela présentait, même pour Venise, beaucoup de difficultés. Pour que la charge qui en résultait fût rendue moins lourde, le doge Pierre Ziani alla jusqu'à proposer le transfert du gouvernement de la République à Constantinople<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Dans sa lettre du 13 juin 1213 (Martène, Thesaurus Anecdotorum, I, col. 821), Henri Ier, après avoir raconté ses victoires sur ses adversaires, ajoute qu'il ne lui manquait maintenant que «d'être entouré de plus de Latins afin de pouvoir leur distribuer les terres recouvrées, car rien ne sert de conquérir si l'on manque de soldats pour garder les conquêtes». Dans une autre lettre (v. Ph. Lauer, Mélanges Schlumberger, I, 194), le même empereur prie qu'on lui vienne en aide pour qu'il ne soit pas contraint d'abandonner complètement «cette terre qui a déjà coûté aux Latins tant de sang, versé pour la gloire de Dieu et celle de la Sainte Église romaine».

<sup>2</sup> Faite en 1225 lors des grands succès des Grecs de Nicée et de Salonique, la proposition de Pierre Ziani avait également pour but de contre-carrer la reconstruction de l'empire grec. Discutée par le Grand Conseil, cette proposition fut rejetée, heureusement pour les Grecs, car son acceptation



L'histoire ayant continué son cours, les difficultés rencontrées par les Latins allaient en augmentant chaque jour ; des entreprises mal conçues et des traités injustes ne pouvaient qu'engendrer les inextricables embarras dont l'histoire des États latins en Orient est remplie. Comme toutes ces enclaves occidentales en Orient, dit Neumann <sup>1</sup>, s'étaient mises à détruire et non à créer, elles périrent par elles mêmes ; au contraire, l'Orient demeura à la fin son propre maître. Reculant continuellement devant les Grecs, les Francs se virent à la fin obligés de quitter leurs conquêtes, si bien que deux siècles plus tard leur domination s'était réduite à la Morée, l'Attique et les possessions des Vénitiens. De l'élément latin ou latinisé, il ne resta avec le temps que quelques centaines de familles suivant le rite catholique surtout aux Cyclades ; quelques toponymies comme Merbaka, Passava(nt), Tremoula (Tremolay), Kerpini (Charpigny), Glarentsa (Clarence), Santaméri (Saint Omer), Kalavryta (Colovrate) etc. au Péloponèse et ailleurs, ainsi que quelques mots français qui se conservent plus ou moins corrompus dans la bouche du peuple, rappellent encore en Grèce la domination franque.

MICHEL DENDIAS

---

pouvait avoir pour eux des conséquences fâcheuses, v. P. Daru, Histoire de Venise, 4<sup>e</sup> éd. Paris 1853, t. VIII, p. 1. La délibération sur la proposition de Ziani se trouve dans la Chronique de Barbaro. Mayer en donna un extrait dans sa description de Venise, Leipzig 1785.

<sup>1</sup> Die byzant. Marine, Hist. Zeitschrift, (nouv. série) 45 (1898), 1-2.